

MISE A 2x2 VOIES DE LA RN12

Aménagement de la section Sainte Anne / Saint-Maurice- lès-Charencey

Réunion publique

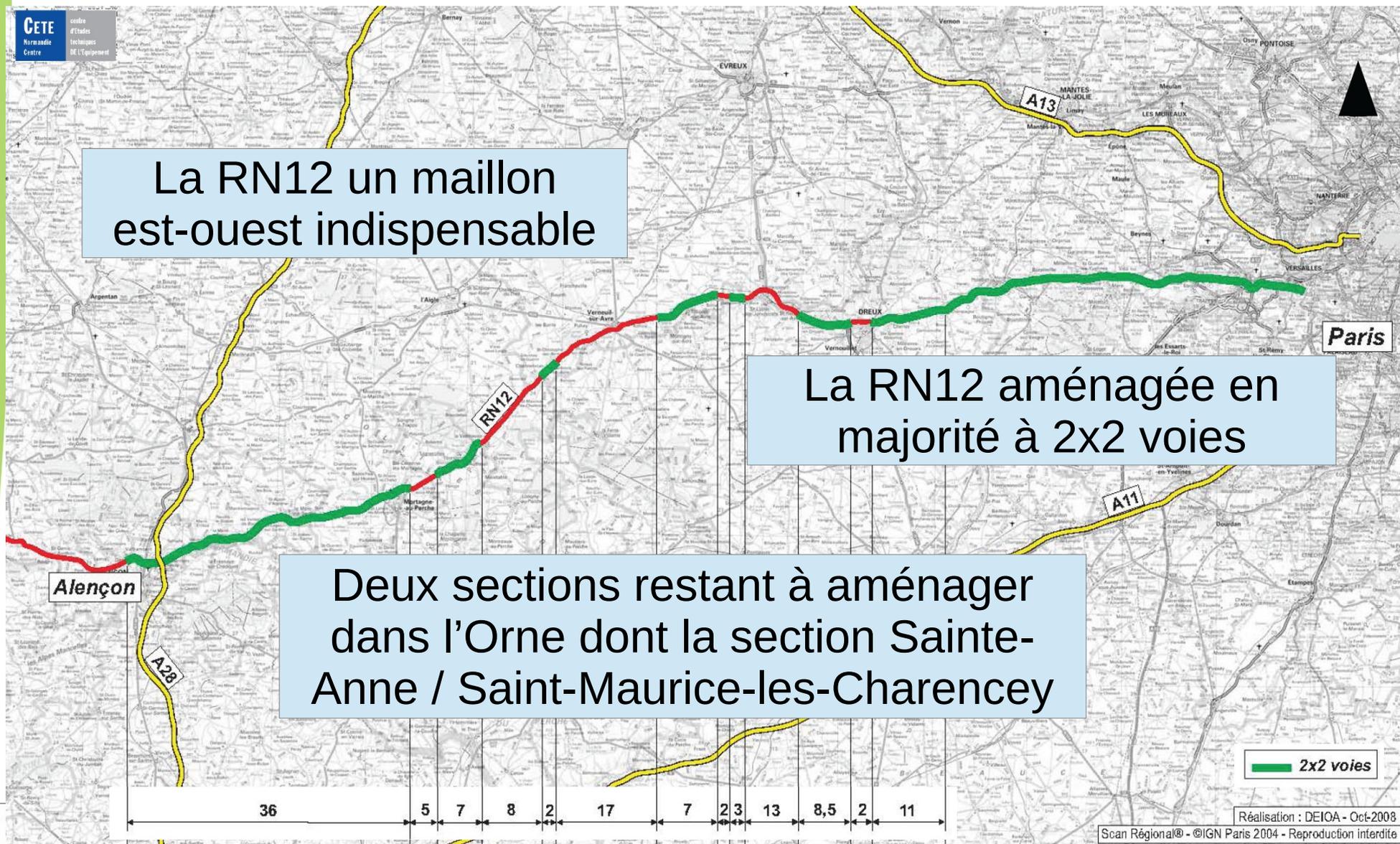


SOMMAIRE

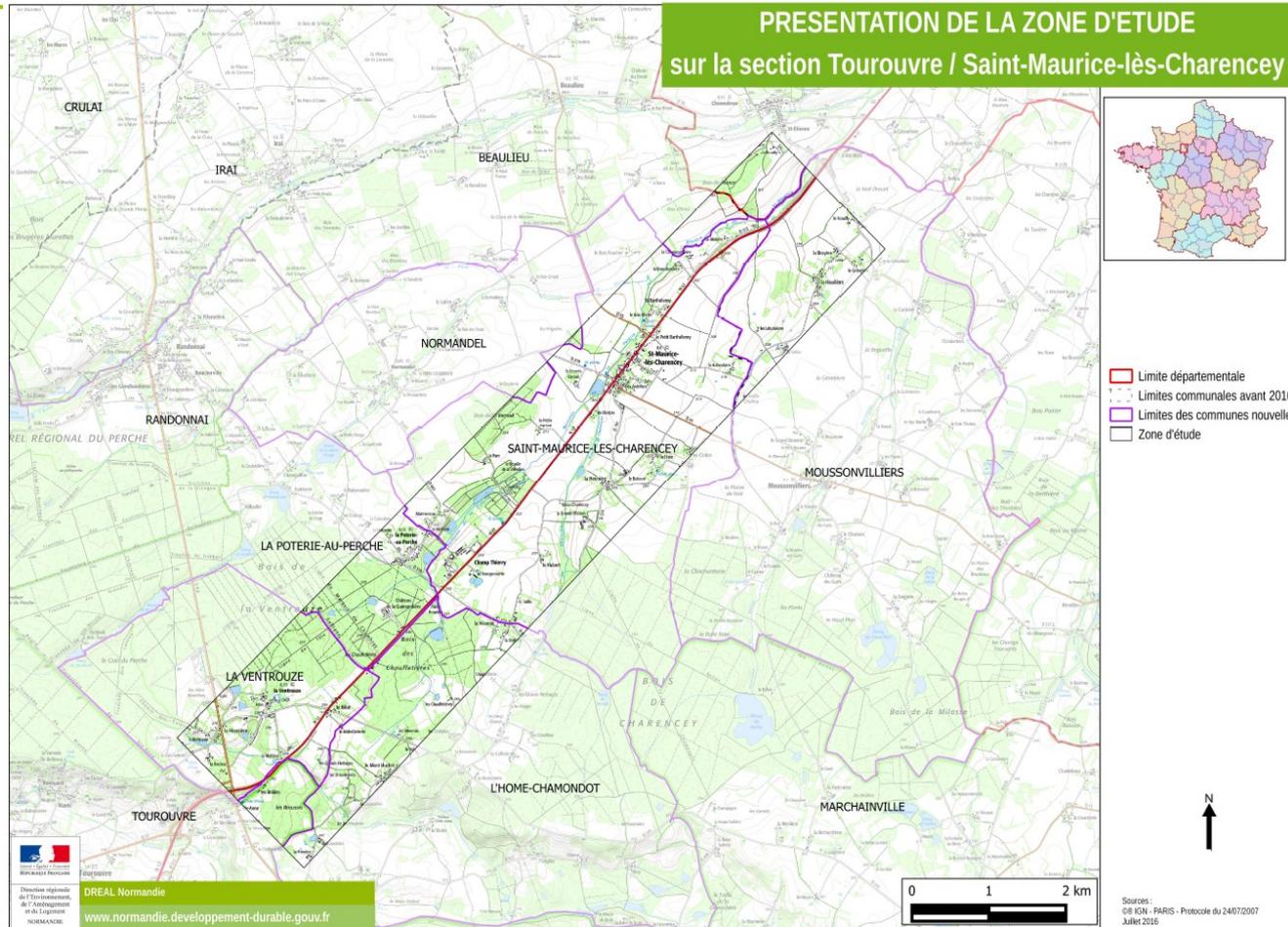
1. Contexte et projet soumis à concertation
2. Concertation : Pourquoi? Comment ?
3. Diagnostic du territoire
4. Objectifs et enjeux du projet
5. Les fuseaux étudiés
6. Étude et comparaison des fuseaux
7. Les étapes du projet
8. Échanges avec la salle

Contexte et projet soumis à concertation

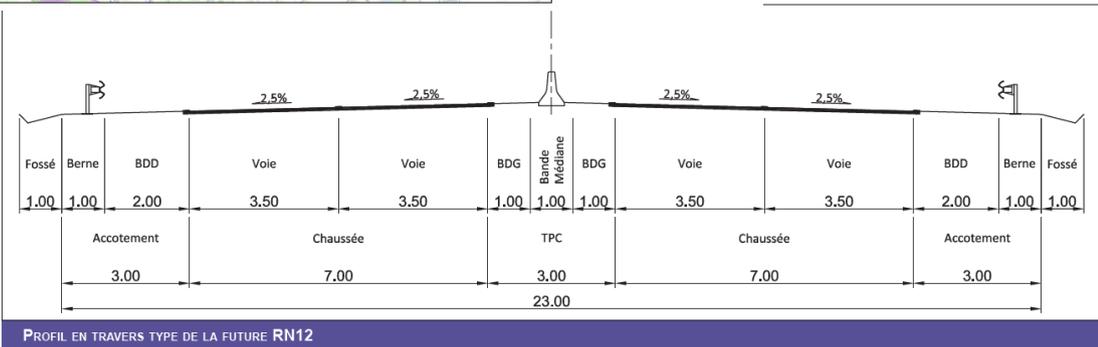
Contexte : La RN12 entre Paris et Alençon



Le projet soumis à concertation



Une section neuve à 2x2
voies entre Sainte-Anne et
Saint-Maurice-les-
Charencey au statut route
express limitée à 110km/h



CONCERTATION : POURQUOI ? COMMENT ?

CONCERTATION : POURQUOI ?

La concertation est organisée en application des articles L121-15-1 et L121-16 du code de l'environnement. Elle fait partie intégrante du processus de réalisation du projet.

Le maître d'ouvrage explique sa démarche, présente les études et expose les contraintes déjà identifiées :

- Pour **informer** le plus largement possible tous les publics concernés par le projet et répondre aux interrogations.
- Pour **écouter** les avis de la population et de ses représentants.
- Pour **dialoguer** afin d'enrichir le projet d'aménagement, en prenant en compte les contraintes et les enjeux du territoire.

CONCERTATION : COMMENT ?

Elle se déroule dans des conditions qui ont été présentées aux communes concernées.

Elle a lieu du **mardi 21 février 2017 à 9h00** au **mardi 21 mars 2017 à 16h00**.

A l'issue de la concertation, un bilan sera établi. Celui-ci sera soumis à l'avis des communes concernées avant d'être approuvé puis rendu public.

CONCERTATION : COMMENT ?

Pour s'informer

- Réunions publiques le mardi 28 février 2017 à 19h00 à Tourouvre-au-Perche et le vendredi 10 mars 2017 à 20h30 à Saint-Maurice-les-Charencey,
- Dossier de concertation consultable
 - en mairies de Tourouvre-au-Perche, La Ventrouze, Normandel, l'Hôme-Chamondot, Beaulieu, Moussonvilliers, Saint-Maurice-les-Charencey, Chennebrun et Armentières-sur-Avre,
 - en téléchargement sur les sites internet de la DREAL Normandie, de la préfecture de région Normandie et de la préfecture de l'Orne.

CONCERTATION : COMMENT ?

Pour s'exprimer :

- Lors de la présente réunion (par écrit ou lors des échanges)
- Dans les registres mis à disposition en mairies
- Par courrier :

DREAL Normandie, service Mobilités et Infrastructures

10 Bd du Général Vanier, 14006 Caen Cedex

- Par courriel :

rn12-tourouvre-concertation@developpement-durable.gouv.fr

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Les études réalisées

- Mesures de bruit et air et modélisations
- Enquête et étude de trafic
- Diagnostic géométrique de la RN12 existante
- Diagnostic sécurité routière
- Diagnostic socio-économique et agricole
- Diagnostic hydraulique et hydrologique
- Investigations de terrain pour les milieux naturels, la faune et la flore et l'occupation du sol
- Étude paysagère

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE - ACCESSIBILITE

- Prépondérance de la route dans les déplacements ;
- La RN12 constitue un moyen de communication Est-Ouest indispensable pour le territoire, qu'elle permet notamment de relier à la région parisienne ;
- Trafic : 7 000 à 8 000 véh/j (dont environ 75% de trafic de transit) ;
- Un itinéraire au trafic relativement stable avec un taux de PL important (20 à 25% soit environ 1 900 PL) ;
- Un nombre d'accidents et une gravité inférieurs à la moyenne nationale pour ce type de route.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE - ACCESSIBILITE

Par sa fonction de « trait d'union » entre Est et Ouest du département de l'Orne, la RN12 constitue un élément fort du maillage routier. Sa fréquentation par les Poids Lourds est importante.

Favorisant les échanges, elle est une liaison essentielle à l'intégration territoriale des communes du Haut-Perche et du Pays de Longny-au-Perche au sein du département de l'Orne et, au-delà, de la région Normandie.



DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU HUMAIN

- Un territoire caractérisé par des densités de population faibles, au sein d'un espace fortement rural.
- Le nombre d'habitants est stable mais le nombre d'emplois est en diminution.
- L'éloignement des équipements, pôles de services, de résidences et d'emplois dans cet espace rural induit un recours important à la voiture, principal mode de déplacement utilisé.

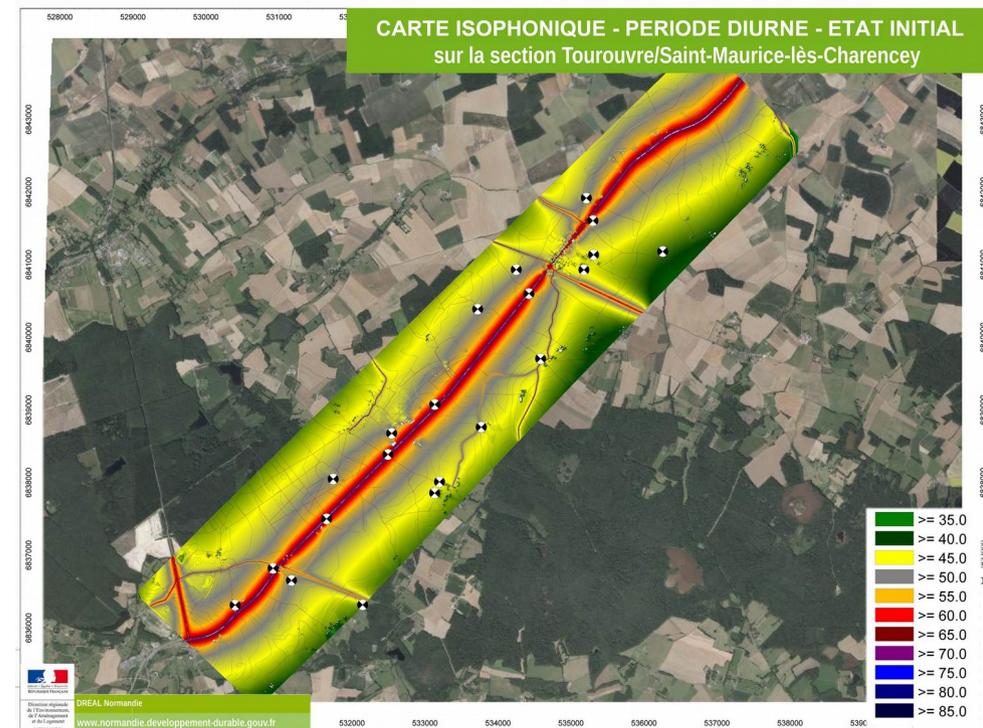
DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU HUMAIN

- L'agriculture est un élément important du paysage et de l'économie locale. De nombreuses exploitations possèdent des terres réparties de part et d'autre de la RN12 ce qui induit actuellement la circulation d'engins agricoles sur cette voie. Les problématiques suivantes ressortent :
 - l'éclatement du parcellaire ;
 - la multiplication des accès aux parcelles, facteur d'insécurité.
- Importance du tourisme dans l'économie locale ;

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU HUMAIN

- Une qualité de l'air jugée bonne

- Des nuisances sonores le long de la RN12, notamment en traversée de Saint-Maurice-les-Charencey (43 habitations exposées à des niveaux sonores dépassant les seuils réglementaires)



- Des eaux souterraines vulnérables aux risques de pollution par la surface.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU HUMAIN

La RN12 joue un rôle moteur pour la dynamique sociale et économique du territoire étudié.

La RN12 actuelle est source de nuisances sonores pour ses riverains.

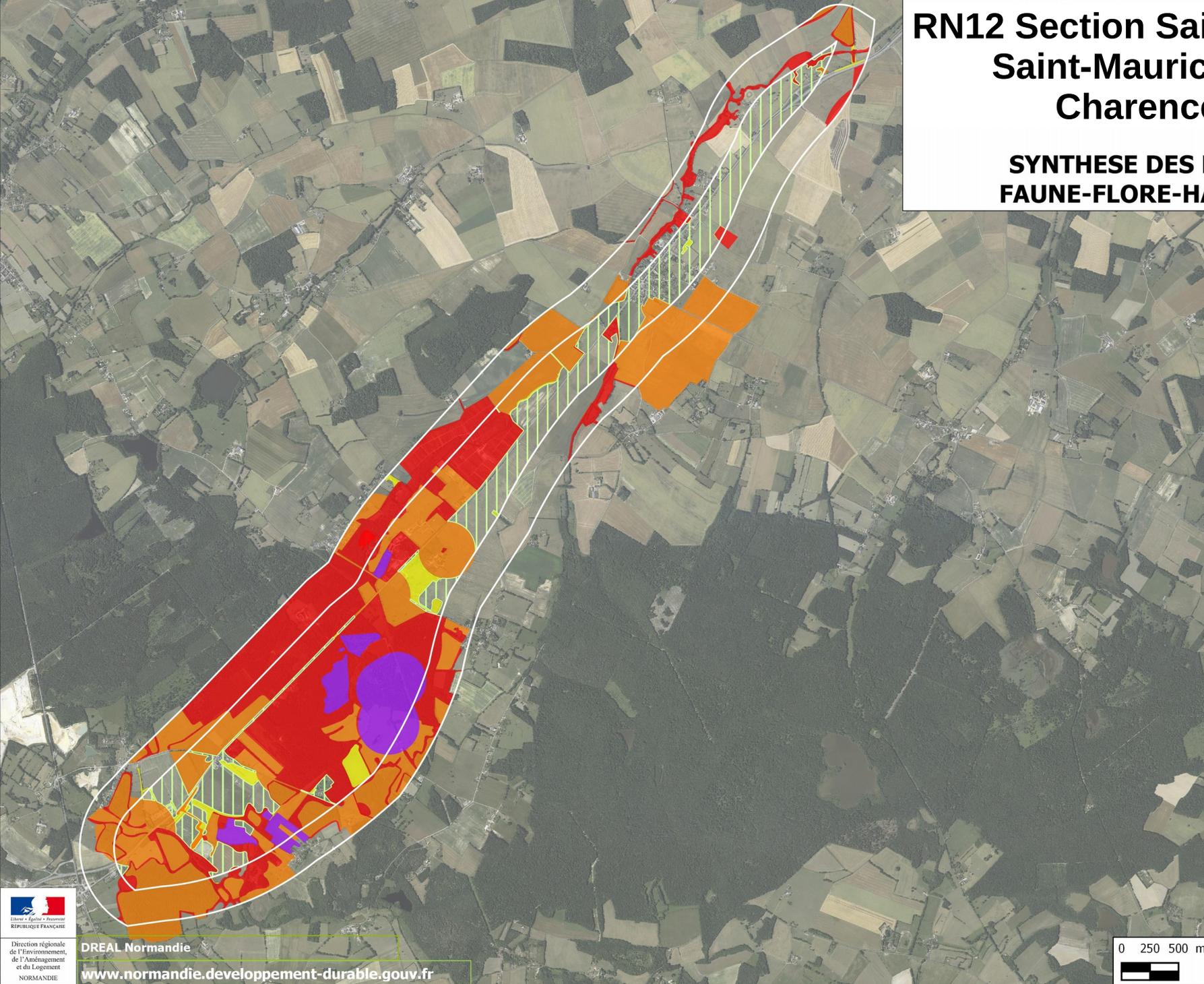
Les cours d'eau et masses d'eau font l'objet de mesures de préservation

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU NATUREL

- Les risques naturels sont essentiellement liés au retrait-gonflement des argiles, à la présence de cavités souterraines et au risque inondation par remontée de nappe ou débordement de cours d'eau (le long de la Jambée et du ruisseau des Chauffetières)
- Les enjeux liés aux zones humides et à la biodiversité sont particulièrement importants. Ils sont notamment localisés au niveau du site Natura 2000 «Forêts, étangs et tourbières du Haut-Perche».

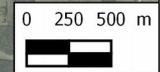
RN12 Section Sainte Anne / Saint-Maurice-lès- Charencey

SYNTHESE DES ENJEUX FAUNE-FLORE-HABITATS



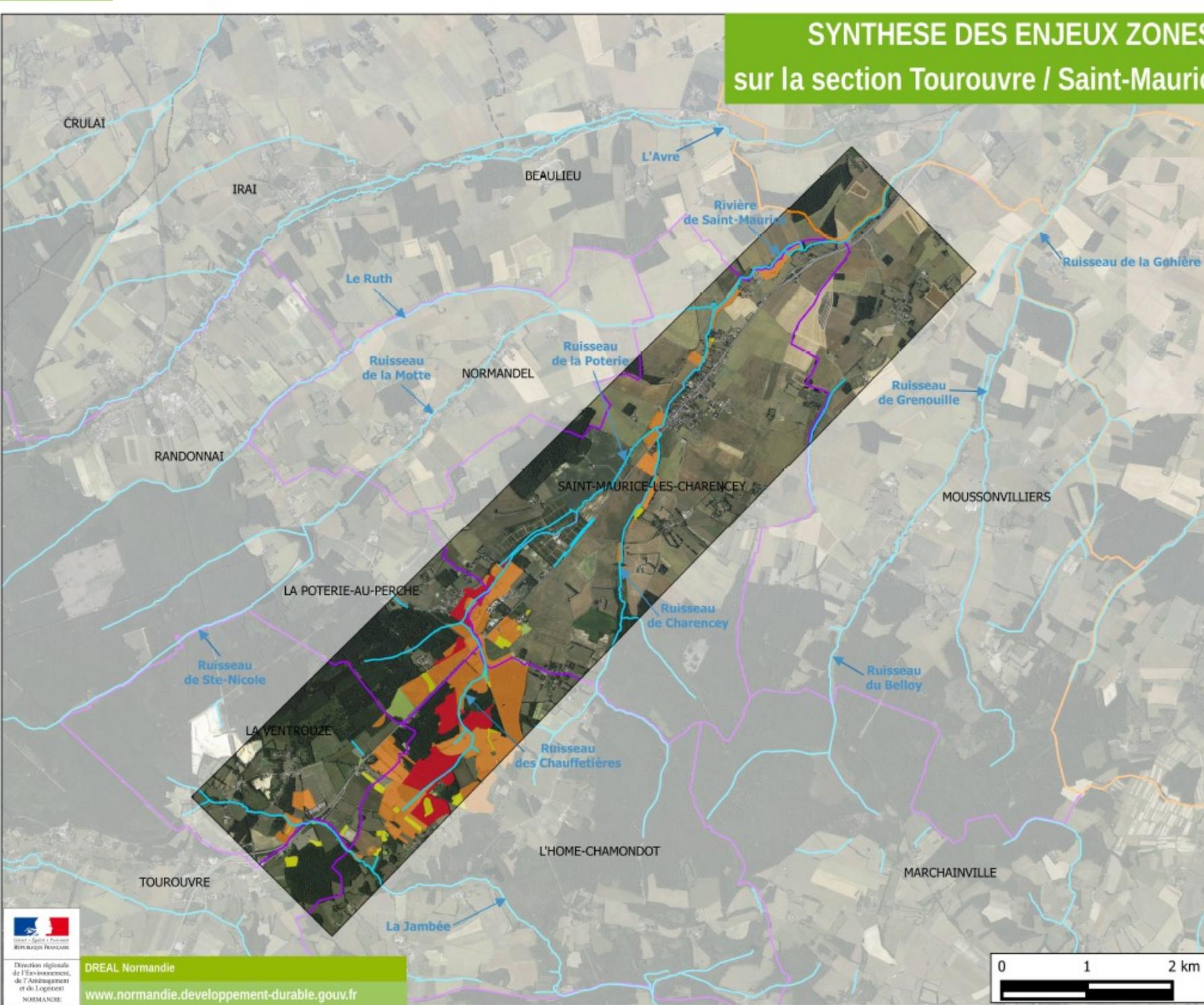

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

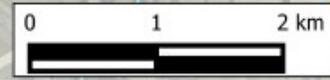


Sources :
© IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007
Janvier 2016 - DREAL-N/SMI/DMOPR

SYNTHESE DES ENJEUX ZONES HUMIDES sur la section Tourouvre / Saint-Maurice-lès-Charencey



- Limite départementale
 - Limites communales avant 2016
 - Limites des communes nouvelles
 - Zone d'étude
 - Cours d'eau
- Enjeux Zones Humides
- Fort
 - Assez fort
 - Moyen
 - Faible



Sources :
 © IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007;
 © BDTOPO; Agence de l'eau Loire Bretagne;
 OUESTAM
 Janvier 2017



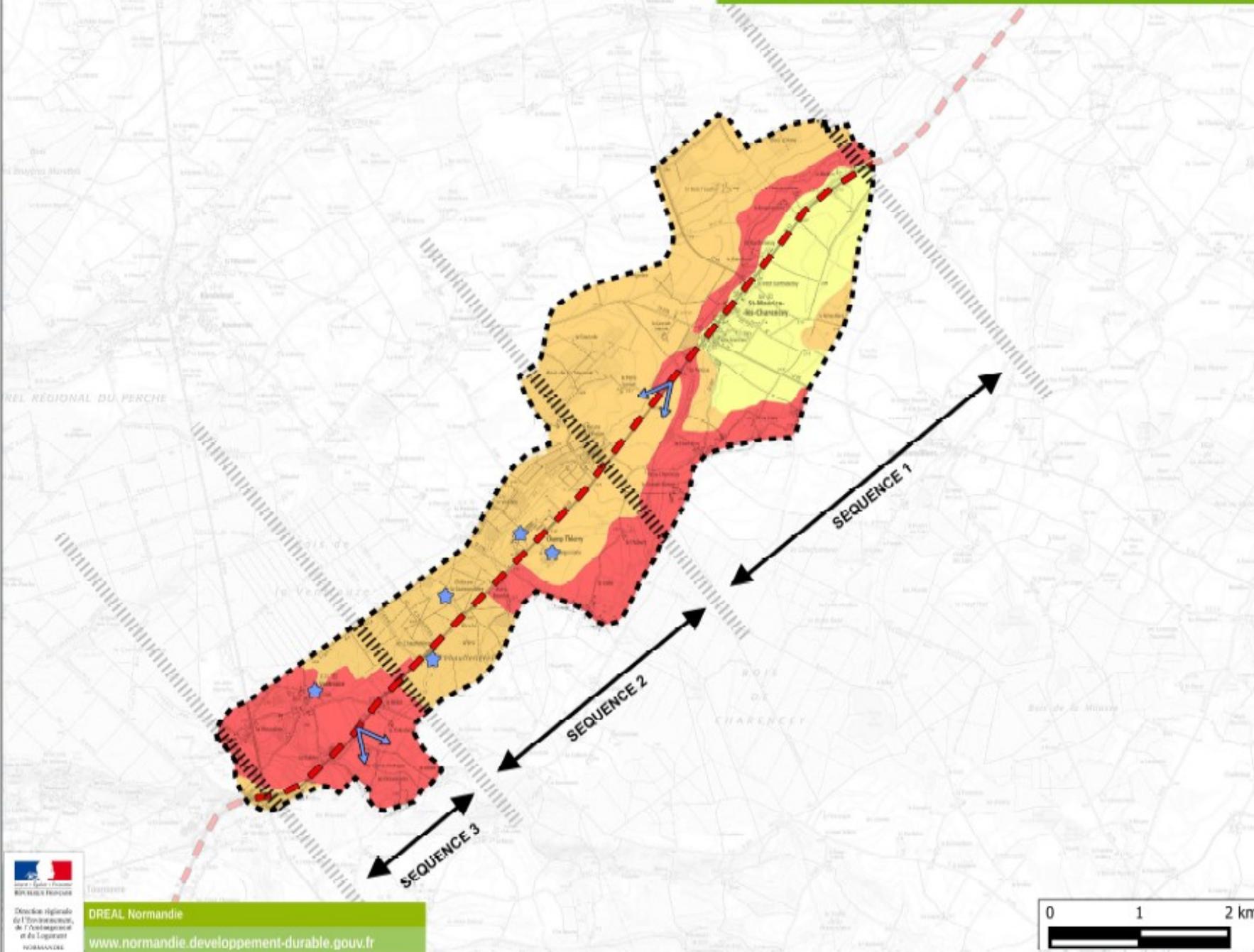
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 NORMANDIE
DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

PRÉFÈTE
 DE LA RÉGION
 NORMANDIE

SENSIBILITES PAYSAGERES sur la section Tourouvre / Saint-Maurice-lès-Charencey



- Périmètre de la zone d'étude
- - - RN12
- Très sensible
- Sensible
- Peu sensible
- ★ Patrimoine bâti
- ↔ Panorama sur le Perche

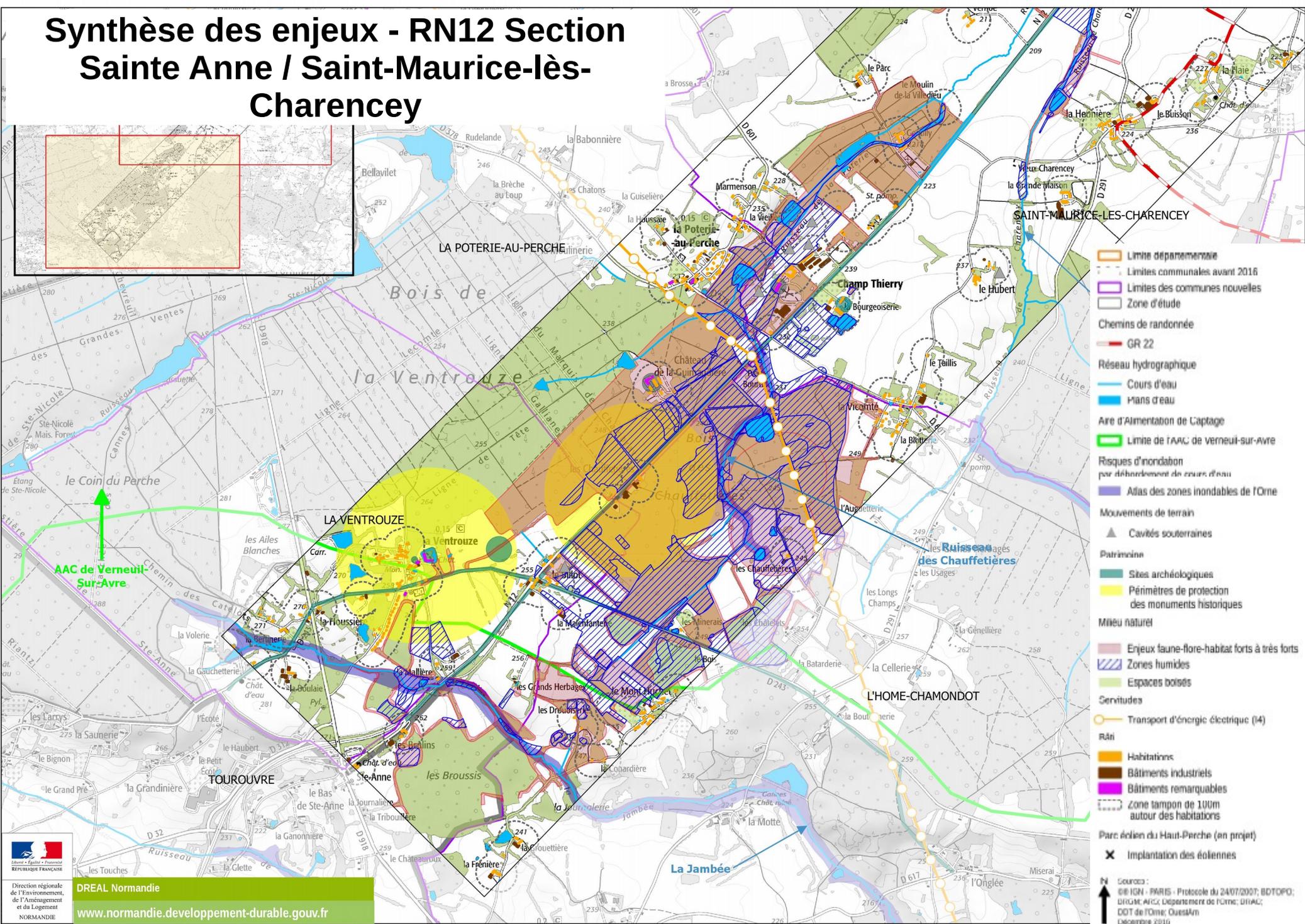




 Direction régionale
 de l'Équipement,
 de l'Aménagement
 et du Logement
 NORMANDIE
DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Sources :
 © IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007
 Juin 2016 - DRFAI - NVA/DM/CPB

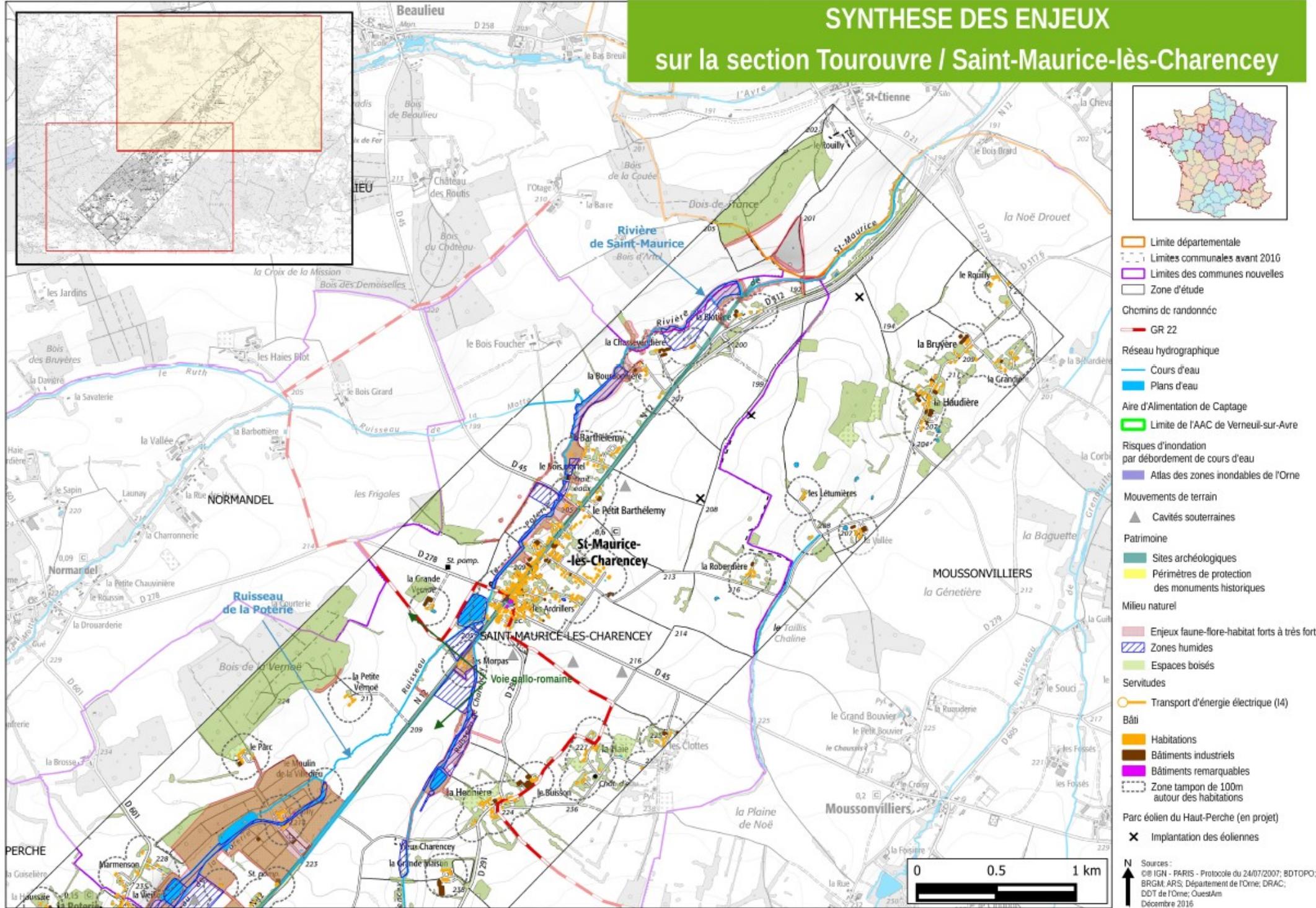
Synthèse des enjeux - RN12 Section Sainte Anne / Saint-Maurice-lès- Charencey



- Limite départementale
- Limites communales avant 2016
- Limites des communes nouvelles
- Zone d'étude
- Chemins de randonnée**
- GR 22
- Réseau hydrographique**
- Cours d'eau
- Plans d'eau
- Aire d'Alimentation de Captage**
- Limite de l'AAC de Verneuil-sur-Avre
- Risques d'inondation par débordement de cours d'eau**
- Atlas des zones inondables de l'Orne
- Mouvements de terrain**
- Cavités souterraines
- Patrimoine**
- Sites archéologiques
- Périmètres de protection des monuments historiques
- Milieu naturel**
- Enjeux faune-flore-habitat forts à très forts
- Zones humides
- Espaces boisés
- Servitudes**
- Transport d'énergie électrique (14)
- R&I**
- Habitations
- Bâtiments industriels
- Bâtiments remarquables
- Zone tampon de 100m autour des habitations
- Parc Aérien du Haut-Perche (en projet)**
- Implantation des éoliennes

DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

SYNTHESE DES ENJEUX sur la section Tourouvre / Saint-Maurice-lès-Charency



PREFETE
DE LA REGION
NORMANDIE

Objectifs et enjeux du projet

OBJECTIFS

- Mieux répondre à la fonction de transit de la RN12
- Améliorer la desserte du territoire
- Améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN12
- Améliorer la sécurité routière

ENJEUX

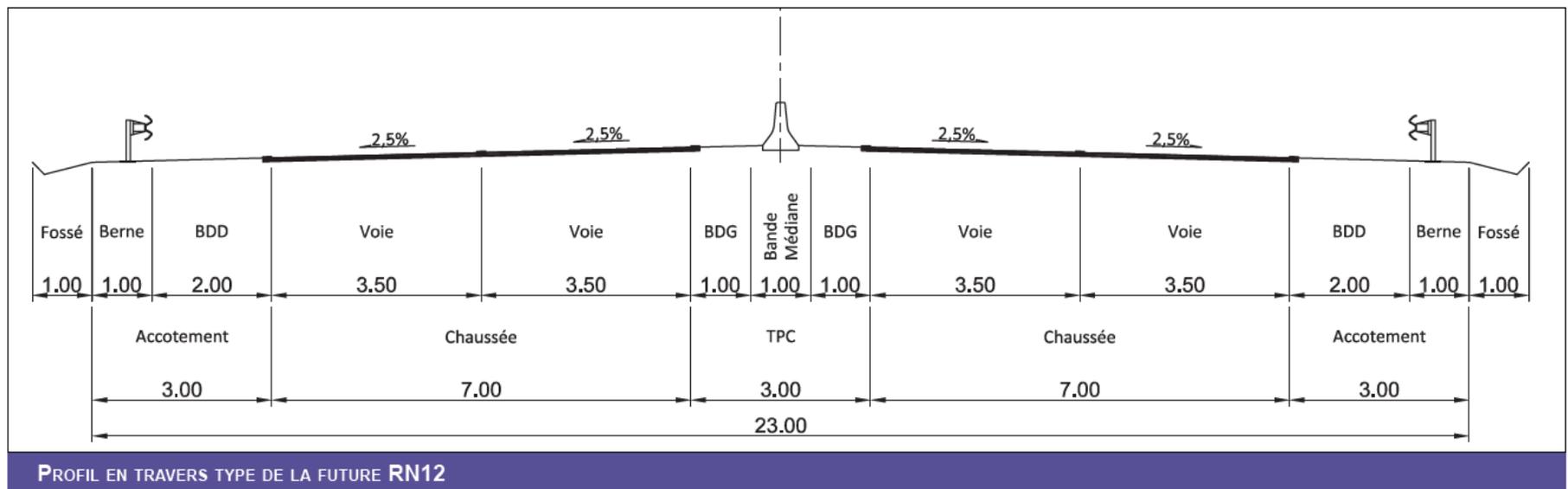
- Préserver le cadre de vie des riverains de la future RN12
- Préserver les activités agricoles
- Préserver la ressource en eau
- Prendre en compte la fonctionnalité écologique des milieux naturels remarquables
- Intégrer l'infrastructure routière dans le paysage

LES FUSEAUX ÉTUDIÉS

Fonctionnalités et caractéristiques

Indépendamment du fuseau de passage, le projet présente les fonctionnalités et caractéristiques suivantes :

- Une route à 2x2 voies avec une vitesse maximale autorisée de 110km/h et des échanges dénivelés (plus d'accès directs et de carrefours)



Fonctionnalités et caractéristiques

- Un statut de route express interdisant la circulation de certains usagers (piétons, cycles, engins agricoles,...)
- La nécessité de prévoir des itinéraires de substitution pour les usagers interdits, de rabattement vers les échangeurs, de desserte des riverains de la RN12.
- Le rétablissement des communications existantes (routes, chemins,...),
- La création d'un échangeur complet autour de Saint-Maurice-les-Charencey.

Les différents fuseaux étudiés

Les fuseaux étudiés ont été définis à partir d'un diagnostic suffisamment étayé pour identifier les fuseaux de moindre impact sur le milieu humain, naturel et physique conformément à la doctrine « Éviter, Réduire, Compenser »

Éviter

L'évitement est la seule solution qui permette de s'assurer de la non dégradation du milieu par le projet. Il s'agit de rechercher en priorité à éviter par exemple les milieux naturels à forts enjeux, etc.

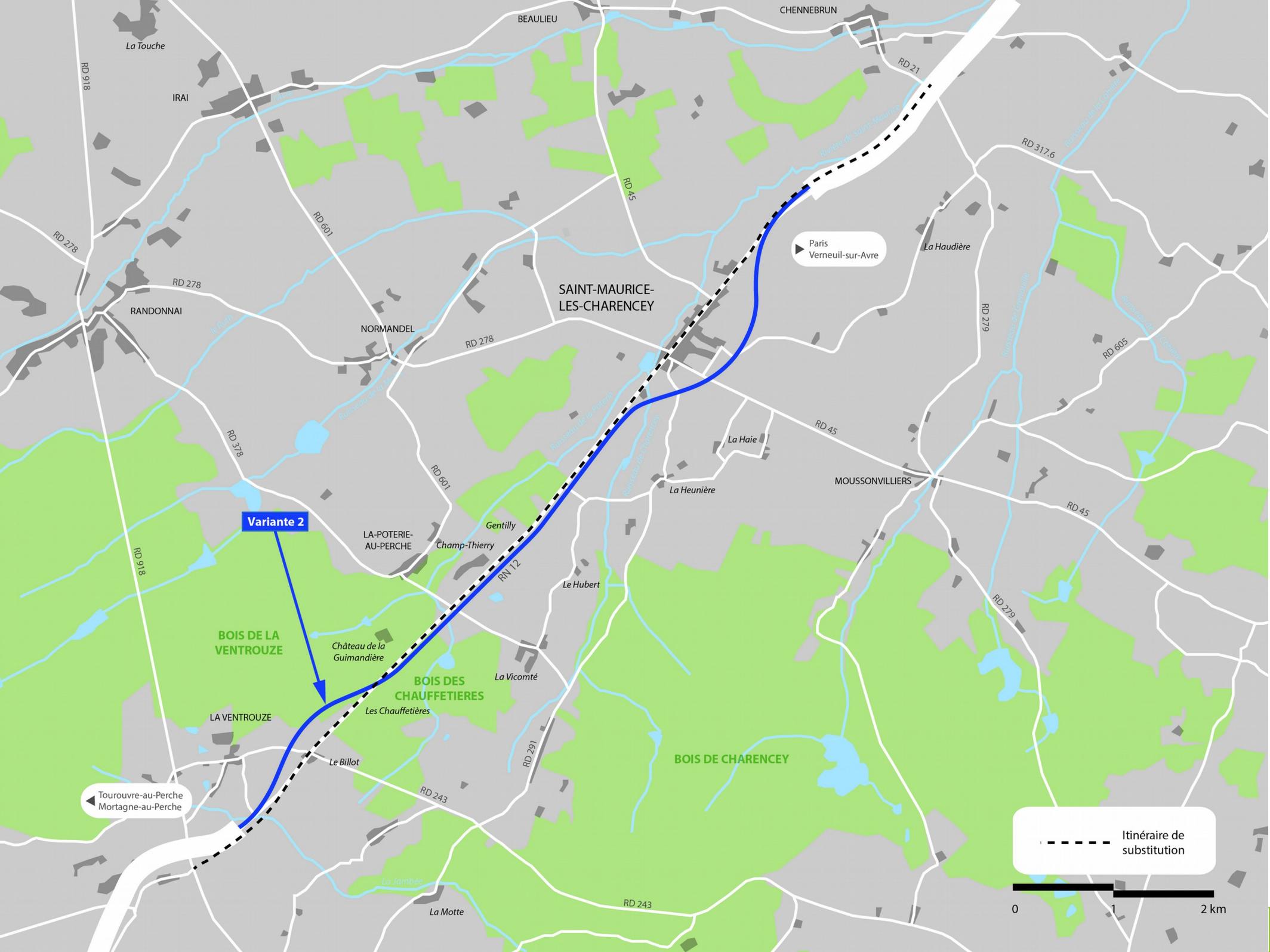
Réduire

La réduction intervient dans un second temps, dès lors que les impacts négatifs sur l'environnement n'ont pu être pleinement évités. Cela peut correspondre à la réalisation d'aménagements paysagers, ou de passages pour la faune.

Compenser

Enfin, si des impacts significatifs demeurent, il s'agit d'envisager la façon la plus appropriée d'assurer leur compensation. C'est en particulier le cas lorsqu'il s'agit de recréer des zones humides en remplacement de celles détruites.

Certains fuseaux sont issus d'études antérieures, d'autres sont étudiés pour la première fois



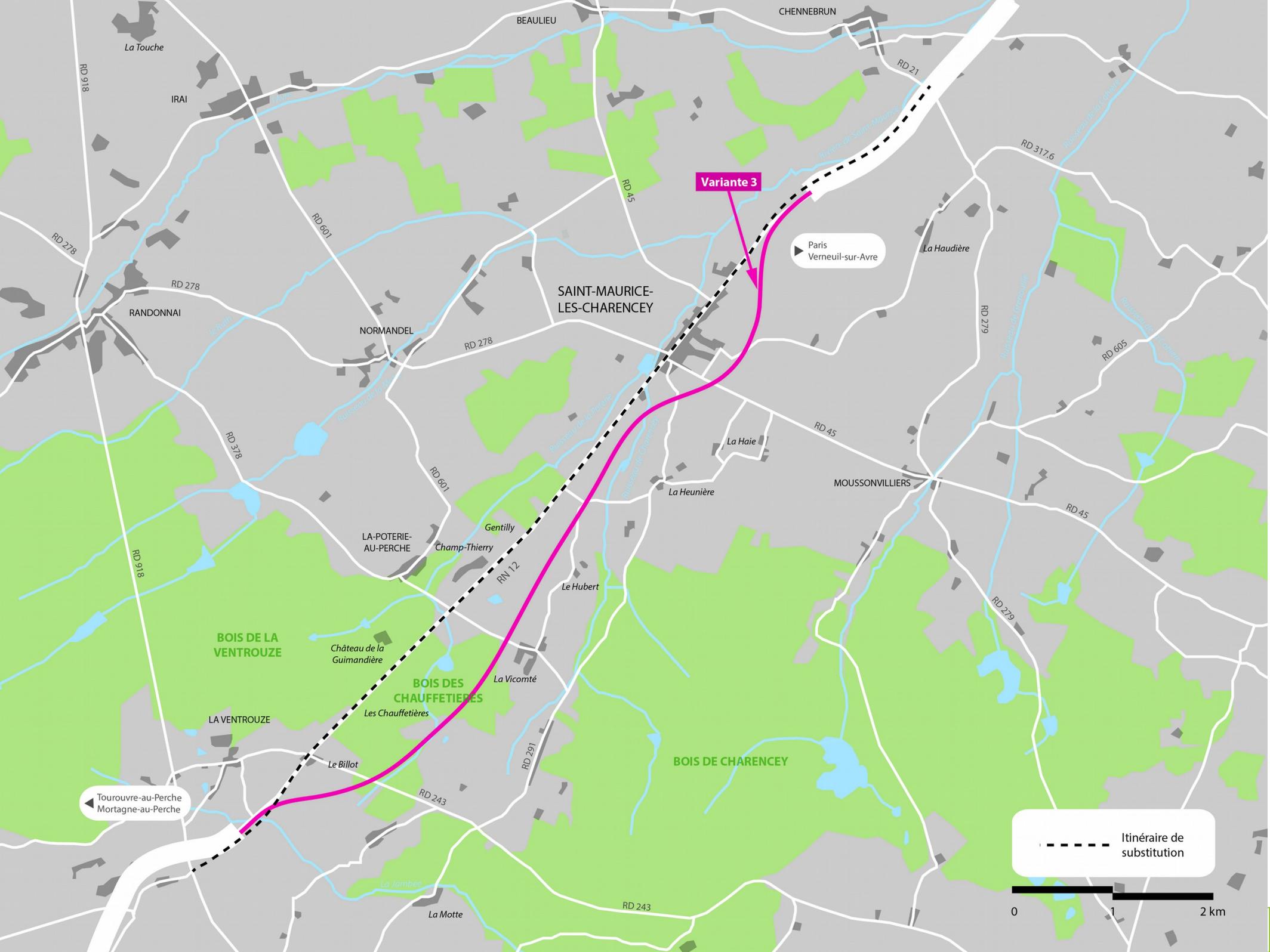
Variante 2

Paris
Verneuil-sur-Avre

Tourouvre-au-Perche
Mortagne-au-Perche

Itinéraire de
substitution





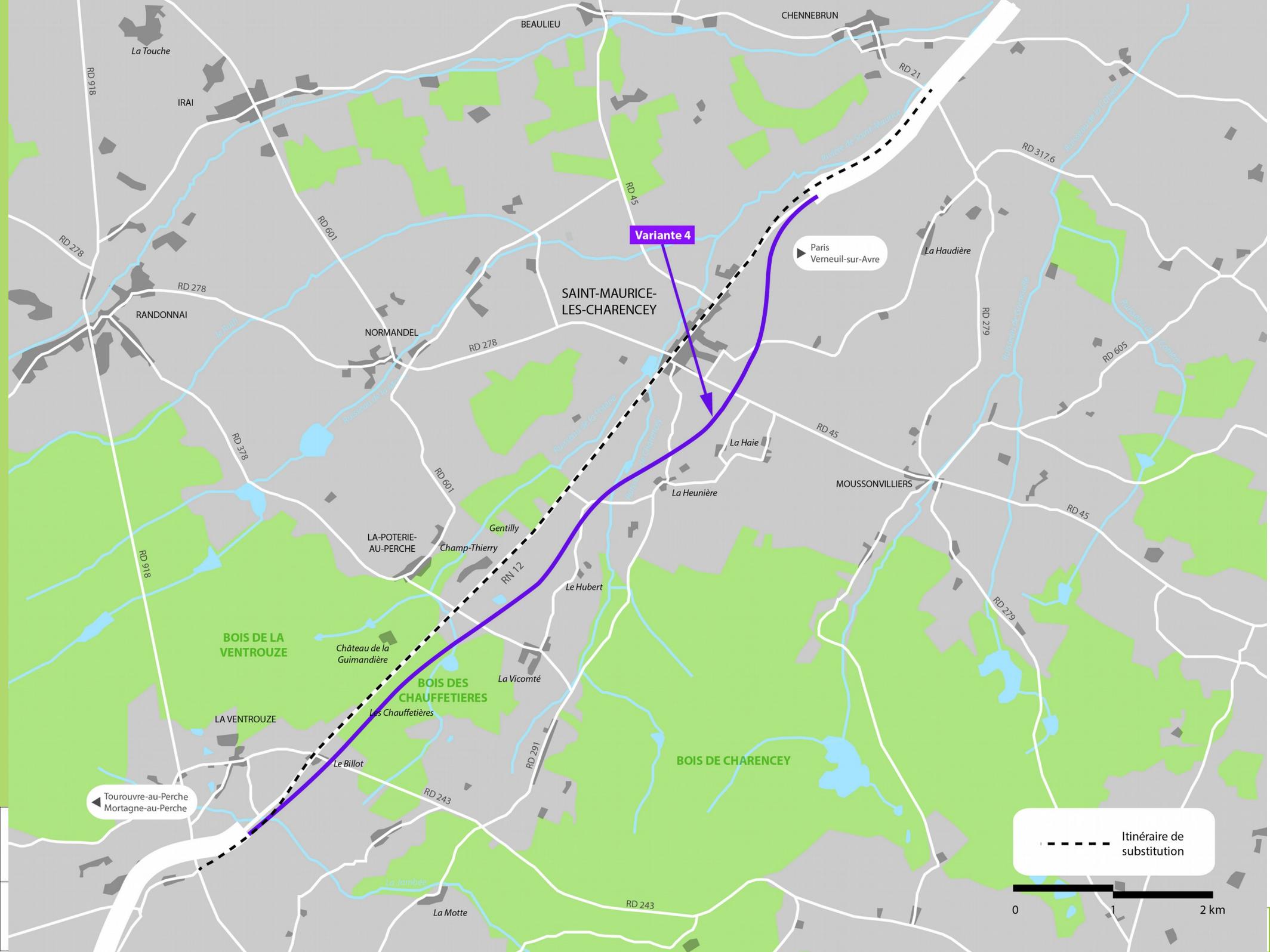
Variante 3

Paris
Verneuil-sur-Avre

Tourouvre-au-Perche
Mortagne-au-Perche

Itinéraire de substitution





Variante 4

Paris
Verneuil-sur-Avre

SAINT-MAURICE-
LES-CHARENCEY

MOUSSONVILLIERS

BOIS DE LA
VENTROUZE

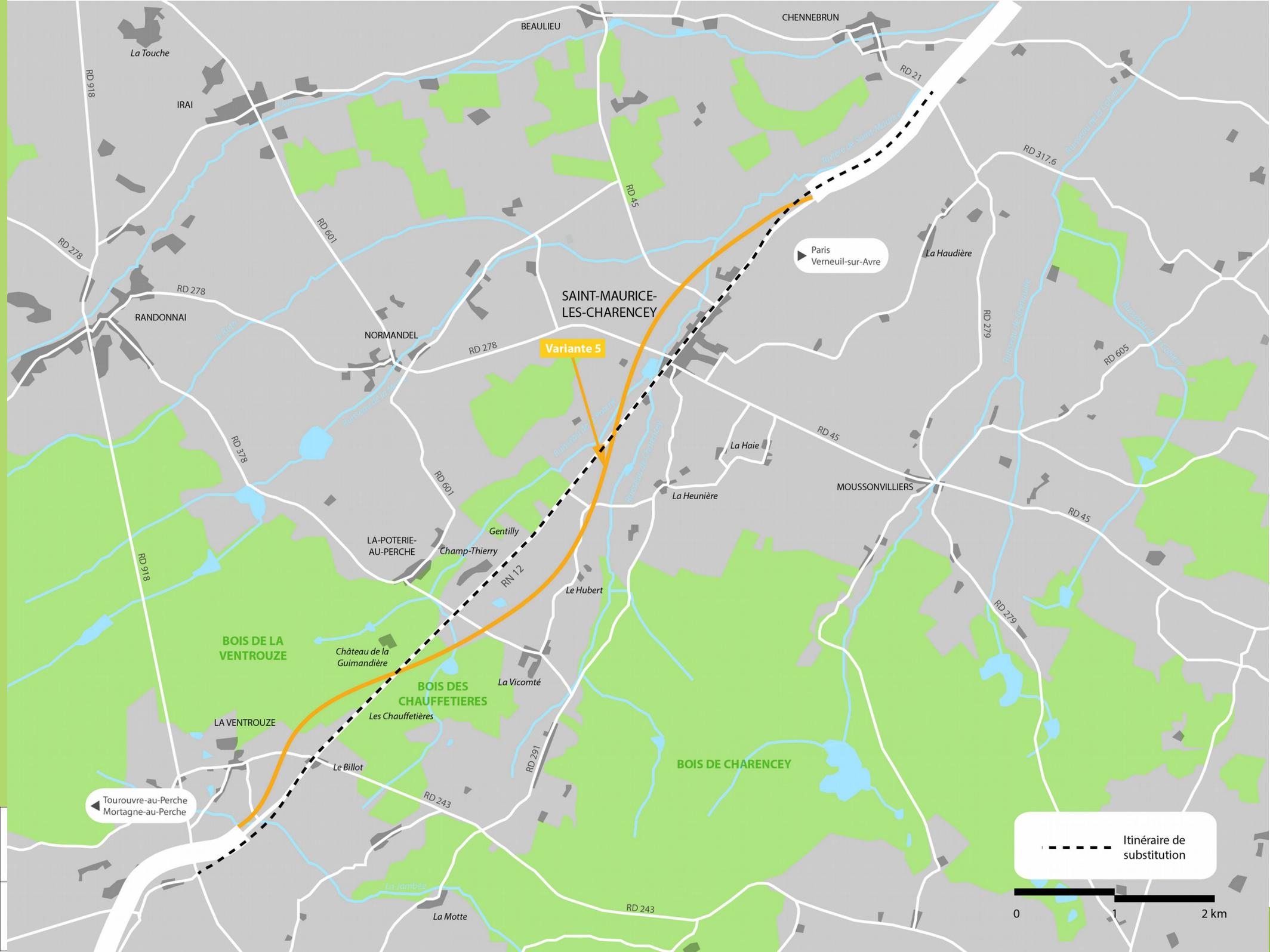
BOIS DES
CHAUFFETIÈRES

BOIS DE CHARENCEY

Tourouvre-au-Perche
Mortagne-au-Perche

Itinéraire de
substitution





Variante 5

Paris
Verneuil-sur-Avre

Tourouvre-au-Perche
Mortagne-au-Perche

----- Itinéraire de substitution



ETUDE ET COMPARAISON DES VARIANTES

Le tableau multicritères

- Chacune des variantes est analysée à partir d'un tableau multicritères afin d'établir une comparaison objective
- Ce tableau permet, selon de nombreux critères et avec des indicateurs de couleur d'illustrer l'impact potentiel de chaque fuseau

	Impact très fort
	Impact fort
	Impact moyen
	Impact faible
	Impact nul

Les critères d'analyse et de comparaison

- Les critères qui guideront la décision, suite à la concertation, sont les suivants :
 - Impacts sur le cadre de vie : Bâtis concernés par des dépassements des niveaux sonores (avant mesures de réduction)
 - Impacts sur les activités agricoles : Exploitations impactées, îlots impactés, superficie impactée
 - Impacts sur les zones humides : superficie, fonctionnalité, nature du sol
 - Impacts sur le milieu naturel : cumul des enjeux (avifaune, chiroptères, herpétofaune, corridors grande faune, invertébrés, flore patrimoniale, habitats)

Les critères d'analyse et de comparaison

- Contraintes techniques : linéaires en tracé neuf et des rétablissements de voiries, nombres d'ouvrages d'art, géométrie, équilibre remblais/déblais, exploitation sous chantier.
- Impacts sur le paysage : Sensibilité, co-visibilité
- Coûts : Estimations

A ce stade de comparaison, les critères ne sont pas hiérarchisés entre eux .

Fuseau	1	2	3	4	5
Impacts sur le cadre de vie des riverains	Etat initial - Période diurne : 43 habitations Fuseau 1 - Période diurne : 14 habitations Etat initial - Période nocturne : 38 habitations Fuseau 1 - Période nocturne : 9 habitations	Etat initial - Période diurne : 43 habitations Fuseau 1 - Période diurne : 16 habitations Etat initial - Période nocturne : 38 habitations Fuseau 1 - Période nocturne : 10 habitations	Etat initial - Période diurne : 43 habitations Fuseau 1 - Période diurne : 2 habitations Etat initial - Période nocturne : 38 habitations Fuseau 1 - Période nocturne : 1 habitation	Etat initial - Période diurne : 43 habitations Fuseau 1 - Période diurne : 6 habitations Etat initial - Période nocturne : 38 habitations Fuseau 1 - Période nocturne : 4 habitations	Etat initial - Période diurne : 43 habitations Fuseau 1 - Période diurne : 9 habitations Etat initial - Période nocturne : 38 habitations Fuseau 1 - Période nocturne : 4 habitations
Impacts sur les activités agricoles	44 ha	47 ha	65 ha	65 ha	58 ha
Impact sur les zones humides	14 ha	11 ha	29 ha	12 ha	12 ha
Impacts sur le milieu naturel	Contournement Nord du Billot avec impacts sur des zones à enjeux forts en traversée du bocage et du massif boisé de la Ventrouze. Il traverse ensuite tous types de zones d'enjeux forts au Nord de la RN12 sur une distance importante. Contournement sud de Saint-Maurice-les-Charencey d'enjeu faible, à l'exception d'une zone de champs ouverts d'intérêt avifaunistique	Contournement Nord du Billot avec impacts sur des zones à enjeux forts en traversée du bocage et du massif boisé de la Ventrouze. Le fuseau 2 est ensuite avantagé par un passage côté Sud de l'axe actuel de la RN12, un peu moins sensible une fois sortie du bois des Chauffetières. Contournement sud de Saint-Maurice-les-Charencey d'enjeu faible, à l'exception d'une zone de champs ouverts d'intérêt avifaunistique	Sur l'ensemble du fuseau, les impacts sont très variables et hétérogènes. Néanmoins, des enjeux très forts et multiples (faune et flore) dans le bois des chauffetières sont interceptés ainsi que des zones de champs ouverts avec enjeu avifaunistique assez fort avant l'amorce du contournement Sud de Saint-Maurice-les-Charencey	Le contournement par le sud au niveau du Billot permet d'éviter les secteurs bocagers à enjeux forts. Néanmoins, la traversée du bois des Chauffetières impacte des secteurs à multiples enjeux forts. L'attaque du contournement Sud de Saint-Maurice-les-Charencey par des zones de champs ouverts avec enjeu avifaunistique assez fort sur un linéaire conséquent est également défavorable à ce fuseau	Contournement Nord du Billot avec impacts sur des zones à enjeux forts en traversée du bocage et du massif boisé de la Ventrouze ainsi qu'en sortie du bois des Chauffetières. Contournement Nord de Saint-Maurice-les-Charencey avec des impacts ponctuels mais forts sur la traversée de la vallée du ruisseau de Charencey
Contraintes techniques	Linéaire de voies de rétablissement en tracé neuf important Chantier en partie longitudinal à la RN12 Nombreux rétablissements à prévoir au nord de la RN12	Linéaire de voies de rétablissement en tracé neuf important Chantier en partie longitudinal à la RN12	Volume de déblais excédentaires Nombre d'ouvrages d'art important	Volume de déblais excédentaires Nombre d'ouvrages d'art important	Volume de déblais excédentaires Nombre d'ouvrages d'art important
Impacts sur le paysage	Nouveau linéaire longeant la RN12 actuelle et ayant peu d'impact sur le végétal et les co-visibilités	Nouveau linéaire longeant la RN12 actuelle et ayant peu d'impact sur le végétal et les co-visibilités	Nouveau linéaire qui nécessite la suppression de bois et de haies et générant une large saignée dans le paysage	Nouveau linéaire ayant un fort impact sur les co-visibilités et induisant une large saignée dans le paysage	Nouveau linéaire ayant un fort impact sur les co-visibilités et induisant une large saignée dans le paysage Fuseau qui nécessite la traversée du ruisseau de la Poterie à deux reprises
Coûts	63 M€ TTC	62 M€ TTC	66 M€ TTC	70 M€ TTC	70 M€ TTC

LES ÉTAPES DU PROJET

2016 à 2019

Etudes et concertations
nécessaires à la DUP

Bilan de la concertation, études de
la variante retenue, recueil des avis
obligatoires, enquête publique.

2019 à 2021

Phases avant travaux

Acquisitions foncières, remembrement
éventuel, autres procédures (loi sur l'eau,
archéologie, etc), études de projet

2021 à 2024

Phases travaux

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

